



Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 087-218717809-20260805-2026A001-CC

AR N° 2026A001

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRETE PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-PRIEST-TAURION (87480),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026-006 du 20 mars 2026 portant délégations consenties au Maire,

Vu le Code de la Commande Publique,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : EST CONCLU UN MARCHÉ DE TRAVAUX EN LOTS SEPARÉS pour la rénovation énergétique de l'aile ouest de l'école élémentaire avec les entreprises suivantes :

Lot	Nom de l'entreprise	Adresse de l'entreprise	Montant du lot en € HT
Lot 1-Démolition-Gros œuvre	FLACASSIER	Pressac -87220 Feytiat	29 994 ,00€
Lot 2-Menuiseries intérieurs bois	BRISSIAUD	13 rue des Rochettes- 87300 Bellac	31 850,00 €
Lot 3-Plâtrerie-Isolation-Faux plafonds	Sarl MARGOT	603 route d'Auziat-87240 Saint-Laurent- Les-Eglises	49 935,00€
Lot 4-Sols souples	SOLS BOUTIC	46 avenue Gabriel Peri- 87000 Limoges	26 948,85€
Lot 5-Peintures	ROUGIER	2bis rue Auguste Gagne- 87203 Saint-Junien	19 474,80 €
Lot 6-Chauffage-Ventilation-Plomberie sanitaires	AVS	7 ZA de Soumagne-87400 Saint- Léonard -de- Noblat	73 084,15€
Lot 7-Electricité	BRUNET	32 rue Nicolas Appert- 87280 Limoges	40 367,00€

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera exécuté conformément aux dispositions de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Saint-Priest-Taurion,

Le Maire,
B. LE GUEN

